

LUTTER CONTRE LES IMPORTATIONS POUR RECONQUÉRIR LE MARCHÉ FRANÇAIS ET RENFORCER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DU PAYS

Les 12 propositions

de l'Interprofession des volailles de chair – ANVOL – aux candidats à l'élection présidentielle :

1 Généraliser la transparence sur l'origine des volailles en RHD en étendant la récente obligation d'étiquetage des viandes fraîches réfrigérées, surgelées ou congelées aux viandes transformées et élaborées, pour mettre en avant les démarches qualité et le logo volaille française pour la bonne information des consommateurs, comme c'est déjà le cas dans la distribution.



3 Le poulet ne doit plus être une monnaie d'échange dans les accords commerciaux internationaux. Il faut requérir l'application de clauses miroirs (mesures identiques et non équivalentes) sur les produits importés.

2 Appliquer l'exception alimentaire dans les règles de la Commande publique pour l'achat de produits de volaille en restauration collective et soutenir la production de son territoire ; et **donner aux acheteurs publics les moyens financiers pour qu'ils puissent atteindre les objectifs des lois EGALIM et CLIMAT** (50 % de produits de qualité et durable, dont 20 % de bio + 60 % des viandes durables et de qualité).

4 Soutenir, en s'appuyant sur des bases scientifiques, les positions de la filière au niveau européen en matière de bien-être animal : **maintien de la durée légale actuelle pour le transport des volailles, exclusion du maillon sélection/accoupage du projet d'interdiction de l'élevage en cage**, etc ; et ce dans l'objectif de préserver la souveraineté alimentaire du pays.



5 Lutter contre la déforestation en incluant la viande de volaille dans les produits concernés par le projet de règlement européen visant à stopper la déforestation importée. Le poulet brésilien importé en Europe est en effet un très gros consommateur de soja.

7 Financer l'installation et la rénovation des poulaillers de tous les modes d'élevage quels qu'ils soient (standard, certifié, Label Rouge, bio...) aux seules conditions de leur cohérence avec la demande du marché, de la viabilité et de la « vivabilité » du projet et du respect de la réglementation en vigueur.

9 Accompagner l'adaptation au changement climatique de la filière en soutenant les investissements innovants dans un objectif d'amélioration de la performance technique, de la performance énergétique, de la compétitivité des élevages et de leur réponse aux attentes sociétales.



11 Inciter les ONG à porter et soutenir les bonnes pratiques de la filière française pour lutter contre les importations ne répondant pas aux mêmes exigences de bien-être animal, de qualité et de sécurité sanitaire.

6 Renforcer l'attractivité des métiers de la filière avicole dans les établissements scolaires en développant les Certificats de Spécialisations « aviculture » dans les lycées agricoles et en favorisant la diffusion d'informations objectives auprès des enseignants.

8 Accompagner la mise en œuvre des stratégies d'atténuation du changement climatique de la filière en soutenant les actions et les investissements innovants visant à l'amélioration de l'efficacité zootechnique, l'utilisation de matières premières non associées à la déforestation, la limitation de la compétition d'utilisation des terres arables pour l'alimentation animale et la réduction l'utilisation des énergies fossiles.



10 Demander aux représentants de l'Union européenne de maintenir la politique de promotion en faveur des produits carnés et de soutenir tous les types de volailles

12 Valoriser auprès de nos concitoyens et riverains la contribution des élevages de volailles à la française, basés sur un modèle familial.